



BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

A TOUS LES MEMBRES DU BCF ET AUX CABINETS REGLEURS

N/REF : Circulaire n° 1/2019

Paris, le 18 janvier 2019

OBJET : Actualisation des listes d'interlocuteurs du Bureau Central Français

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, le Bureau Central français procède à une actualisation de la liste de ses interlocuteurs.

Vous trouverez en annexe de ce courrier une « **fiche de réactualisation** » que nous vous remercions de bien vouloir compléter et retourner à l'adresse suivante : cecile.labourdette@bcf.asso.fr.

Le Bureau Central Français attire votre attention cette année sur la nécessité :

- de nous communiquer les interlocuteurs (matériel et corporel) des services sinistres étrangers,
- pour les compagnies faisant partie d'un Groupe, de remplir une fiche par compagnie ou de préciser quelles compagnies sont concernées par la réponse.

Nous vous rappelons que des renseignements à jour permettent d'apporter un meilleur service.

En vous remerciant par avance de votre coopération, nous vous prions d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur

Xavier LEGENDRE